

LETTRE D'INFORMATION

Novembre 2023



Spécial
ELECTIONS



MERC!

L'édito : la CFDT a gagné les élections professionnelles 2023

Avec plus de 48% des votes en sa faveur, la CFDT reste l'organisation majoritaire au sein de la région Auvergne Rhône Alpes. De fait la CFDT obtient 9 sièges de titulaires sur 17 au CSE, 3 sièges au CSE Central, 5 sièges en Commission « Santé Sécurité Conditions de Travail » et 3 en Commission Formation.

Un grand Merci à vous tous qui avez voté en nombre pour la CFDT.

Vous avez choisi une équipe expérimentée qui continuera à vous représenter auprès de la direction et à défendre les droits des salariés de l'EFS, avec l'apport de nouvelles forces.

Depuis 5 ans, nous avons œuvré dans la région et au niveau national pour défendre les intérêts de tous les salariés de l'EFS, sans distinction ni privilège pour les uns ou les autres. Pour nous, c'est collectivement que nous devons progresser dans un monde du travail de plus en plus dur, et dans une société où nous subissons tous les effets destructeurs de l'inflation.

Nous comptons continuer sur la même ligne de défense des intérêts de tous, dans l'application des accords nationaux de l'établissement (ANAT), Convention Collective et ses avenants, encore trop souvent non appliqués voire carrément ignorés.

La CFDT a été et reste l'organisation majoritaire au niveau national et au niveau régional.

Prochain CSE les 9 Novembre et 7 décembre 2023.
Prochaine CSSCT le 21 Novembre.

Les élus du CSE portent les revendications individuelles et collectives des salariés, pour toute informations/demandes contactez les élus CFDT du CSE, les Délégués Syndicaux de vos sites ou les Délégués Syndicaux Régionaux (Jean-Paul et Roland)



Validation des
Congés pour la
période du 1^{er}
février au 31 mai
2024 :

Vous avez dû poser vos congés pour la **première saison de l'année 2024** (du 1^{er} février au 31 mai 2024) au 1^{er} octobre dernier.

Les validations de ces congés sont en cours au niveau des services. Ils devront être validés au plus tard pour **le 31 octobre** pour la saison 1.

Pour rappel, vous trouverez ci-dessous les périodes de poses des CP sur l'année :

	Période Congés Payés	Date limite de dépôt	Réponse du planificateur
	Saison 1	du 1 ^{er} février au 31 mai	1 ^{er} octobre N-1
	Saison 2	du 1 ^{er} juin au 30 septembre	1 ^{er} février
	Saison 3	du 1 ^{er} octobre N-1 au 31 janvier	1 ^{er} juin

Si vos congés n'ont pas été validés **au 31 octobre**, faites le remonter à vos élus CFDT. Les CP et autres jours de repos 2023 sont mettre dans le CET avant le 5 décembre.

Droits congés
payés pendant un
arrêt maladie non-
professionnelle



Un rendu de la cour de cassation de Septembre dernier vient préciser la loi : ainsi selon cette cassation du 13 septembre 2023 (n°22-17340 FPBR), un salarié **acquiert ses droits à congés payés pendant un arrêt maladie non-professionnel**.

Les salariés qui ont perdu des congés payés suite à un arrêt maladie de plus de 30 jours peuvent demander le crédit de ces congés perdus.

Un courrier type est disponible par mail (voir mail de contact en dernière page)

Maison du Don de
Lyon Part Dieu

L'ouverture de la Maison du Don de Lyon Part Dieu se fera début 2024. Les objectifs de prélèvement de plasma sont importants, 240 par semaine, sur 5 jours (3 après midi et 2 matinées)

Contrairement à nos demandes, les équipes du prélèvement de Lyon seront planifiés indifféremment sur les deux Maison du Don et en collecte.

 L'avis CFDT :

L'organisation et les objectifs de la future MDD de Lyon Part-Dieu ne permettront pas le moindre aléa, le personnel palliera encore et toujours ! Le nombre de samedi va aller crescendo. Un travail sans pause car les journées sont planifiées à moins de 6h00.

Le personnel souhaite une limitation sur la planification du nombre de sites, et ne pas être planifié sur les 3 (les 2 MDD et la collecte)

Actuellement, les modifications de plannings sont récurrentes, à moins de 7 jours. Nous souhaitons suivre l'impact sur l'organisation des services PSL (Décines et éventuellement STB) et aussi la logistique.

Les élus CFDT donneront un Avis défavorable

Budget Régional
2023

Suite au Conseil d'administration du mois de Juillet 2023, le budget régional a été modifié comme suit, par rapport au budget initial régional 2023:

- Les cessions de CGR et de plasma Thérapeutique sont revues à la baisse à -7%
- Les prélèvements de Sang Total sont en baisse de 1,4%, seuls les prélèvements de Plasmaphères sont en hausse de 2%
- Les ETP sont en baisse de 9 ETP au budget modifié, impactant les activités Supports et Transfusionnels essentiellement.
- L'enveloppe Investissement (travaux, achat équipement...) est en baisse de 300 000 euros, certains travaux seront donc reportés.

 **L'EFS temporise et attend fébrilement le 6 décembre et la transmission du budget national 2024.**

ASC du CSE EFS AURA

Cette fin d'année le CSE va octroyer 150 euros en CKDO !

Ces CKDO seront crédités début Décembre sur les comptes Kalidea des salariés (CDI, CDD, Contrat pro/alternants) rentrés à l'EFS avant le 25/9/2023

*La Cfdt, c'est des
infos à
destination de
tous les salariés.
Et aussi des infos
régulières
réservées aux
adhérents*

*Vous souhaitez
adhérer :*



Jean Paul NALLATAMBY, Délégué Syndical Régional **CFDT** EFS AURA

Tel : 06.59.44.33.78/ mail : nallaipaul@yahoo.fr

Roland CLERC, Délégué Syndical Régional **CFDT** EFS AURA

Tel : 06.66.79.96.49/ mail : rolandcfdt69@gmail.com

le site internet CFDT EFS est ICI :
<https://www.cfdt-efs.fr/>



Vos Représentants CFDT au CSE EFS AURA



Audrey Kappel



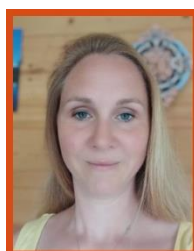
Chantal QUIVY
Trésorière Adjointe du CSE



Christine NICOLLET
Représentante Syndicale CFDT



Christelle BARRERO



Emilie BRINGUIER



Clotilde LORIN
Trésorière du CSE
Elue au CSE Central



Fabienne DEBROSSE



Fatima OTMANI
Elue au CSE Central



Fatima ANAS



Gwenaëlle LEVORIN
Elue au CSE Central



Jean Paul NALLATAMBY
Secrétaire adjoint du CSE
Elu au CSE Central



Marjolaine FOUGEROUSE





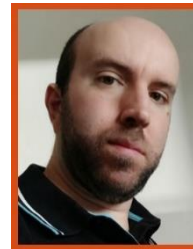
Laetitia LANZONE



Marjorie WOICKI



Roland CLERC
Secrétaire du CSE
Elu au CSE Central



Thibaut MARANDEAU



Chloé HESLOT

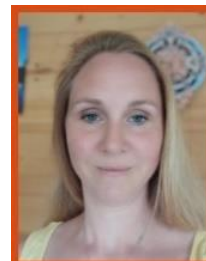


Sébastien AUGAY
Elu au CSE Central

Référente du CSE en matière de lutte
contre le harcèlement sexuel
et les agissements sexistes
Laetitia LANZONE
06 75 35 48 55



Référente handicap du CSE : **Emilie BRINGUIER**



Les commissions du CSE

CSSCT : Commission Santé sécurité Conditions de Travail



Fabienne



Jean Paul



Christine



Marjolaine

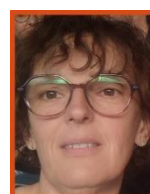


Clotilde



Audrey

Commission Formation



Marjorie



Fatima



Thibaut



Christine